



2022

2023

RAPPORT ANNUEL



**YUKON
HUMAN
RIGHTS**
COMMISSION

**COMMISSION
DES DROITS
DE LA PERSONNE**
DU YUKON



01

LA COMMISSION

03

MESSAGE DE LA COPRÉSIDENCE

07

MESSAGE DU DIRECTEUR

09

DES NOUVELLES DE LA COMMISSION

10

PROMOTION DES DROITS

11

INITIATIVE DE LUTTE CONTRE LE
HARCÈLEMENT SEXUEL EN MILIEU
DE TRAVAIL

15

LA COMMISSION EN CHIFFRES

18

POINTS SAILLANTS DU BUDGET

La Commission

La Commission des droits de la personne du Yukon (la Commission) a été créée en 1987 pour promouvoir les **droits humains** en menant des activités de **recherche et de sensibilisation**, et **en veillant** au respect de la *Loi sur les droits de la personne du Yukon* (la *Loi*). La Commission est **indépendante** de tous les ordres de gouvernement. Ses mécanismes sont **régis par la *Loi* et le *Règlement sur les droits de la personne du Yukon***.



8

MEMBRES DU
PERSONNEL

1

ÉTUDIANT

5

MEMBRES DE
LA COMMISSION

Promotion des droits

La Commission propose des formations et des ressources accessibles sur un large éventail de sujets liés aux droits de la personne, dont le harcèlement sexuel en milieu de travail. Elle offre également des formations sur mesure sur demande.



Protection des droits

La Commission administre le volet « Résolution des plaintes » de la *Loi sur les droits de la personne*. Cela signifie que nous déterminons si une plainte peut être acceptée aux fins d'enquête et si elle doit être renvoyée devant un Comité d'arbitrage. Nous fournissons également des renseignements juridiques confidentiels au sujet des droits de la personne.



Recherche

La Commission a pour mandat de mener des activités de recherche et de communiquer de l'information sur l'égalité, la discrimination et les droits de la personne au Yukon et au Canada.



Information sur les politiques

La Commission informe les gens, les entreprises et les organismes à propos des politiques et les aide à prévenir les cas de discrimination, dont le harcèlement.



Partenariats

La Commission collabore de façon proactive dans le cadre de projets et d'initiatives visant à favoriser la compréhension et le respect des droits de la personne au Yukon.



Message de la coprésidence

« Les gouvernements sont les principaux responsables de la protection des droits de l'homme, mais des efforts collectifs sont nécessaires pour progresser dans la réalisation de ces droits pour tous. »

–Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

La Commission des droits de la personne du Yukon reconnaît avec gratitude que ses membres et son personnel œuvrent au service de toute la population yukonnaise qui vit et travaille sur les territoires traditionnels de 14 Premières Nations du Yukon et de groupes autochtones transfrontaliers. Ce rapport annuel reflète les avancées et les réalisations notables de ses remarquables membres du personnel et partenaires au cours de l'exercice 2022-2023, tout en reconnaissant les défis qui restent à relever en matière de droits de la personne.

Force est de constater, hélas, la dure réalité : en 2022-2023, notre monde affligé semble être devenu le théâtre de violations de plus en plus fréquentes des droits de la personne. La brutalité de la guerre en Ukraine ou au Yémen, la répression des minorités ethniques dans des pays comme la Birmanie ou la Chine, le déni manifeste de possibilités en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre en Afghanistan ou en Ouganda, ou encore la plus subtile érosion de la protection des droits humains dans le cadre de batailles culturelles autour de nous sont autant d'exemples de cet effet cumulatif qui affaiblit le tissu d'universalité, d'interdépendance et d'indivisibilité des droits de la personne partout dans le monde.

Notre avenir est parsemé d'autres signaux d'alarme allant des technologies émergentes qui menacent les droits de la personne par le biais d'intrusions massives dans la vie privée à la répression des voix dissidentes. La convergence des crises planétaires liées aux changements climatiques, à la pollution et à la perte de nature représente une énorme menace pour les droits humains partout dans le monde. Les inégalités économiques croissantes au sein des pays et entre les pays affaiblissent également la stabilité de la société et la promotion des droits de la personne. Par ailleurs, le terrorisme d'État et la violence des extrémistes peuvent aussi constituer une menace aux droits de la personne à l'international. Tout cela apporte son lot de souffrance et les conséquences qui vont avec pour les droits humains fondamentaux des personnes les plus touchées.

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »

—**Nelson Mandela**

L'heure n'est pas au découragement. Ici au Yukon, la Commission est appelée à promouvoir et à défendre les droits de la personne. Nous avons poursuivi nos activités indispensables d'éducation et de sensibilisation. Nous avons proposé des ateliers de formation de haute qualité, nous avons aidé les ministères du gouvernement à examiner leurs politiques et nous avons accompagné les entreprises et les organisations non gouvernementales (ONG) pour qu'elles progressent dans la réalisation de leurs objectifs liés aux droits humains. Le projet sur le harcèlement sexuel au travail a occupé une place centrale dans nos efforts de promotion des droits de la personne. Ce programme quinquennal qui a bénéficié de l'aide financière de Justice Canada tire à sa fin. Parallèlement à d'autres activités de promotion des droits de la personne, le succès de cette initiative de la Commission, « Un Yukon sans harcèlement sexuel au travail », est indéniable : elle a permis de sensibiliser les Yukonnais et les Yukonnaïses, en améliorant leurs connaissances, leurs compétences ainsi que leur capacité à aborder le harcèlement sexuel au travail et à prendre des mesures à cet égard. De plus en plus de gouvernements et d'organismes de la société civile sollicitent nos conseils à ce sujet et sur d'autres questions essentielles.

Le profil de la Commission s'est davantage ancré dans notre territoire. Les Yukonnais et les Yukonnaïses apprennent à mieux connaître leurs droits et les revendiquent. On le voit clairement dans le nombre croissant de personnes qui font appel aux services de la Commission, tels que le processus de plainte concernant les droits de la personne. Pour asseoir sa crédibilité, la Commission doit remédier à ses propres lacunes. Des effectifs suffisants et un financement durable pour faire face à la demande croissante sont nécessaires afin de promouvoir les droits de façon encore plus vigoureuse et de pouvoir y donner accès en temps opportun. La célèbre citation de William E. Gladstone « Justice retardée, justice niée » est aussi vraie aujourd'hui qu'il y a un siècle et demi. S'efforcer de favoriser une éthique fondée sur les droits de la personne localement, que ce soit au sein du gouvernement ou de la société civile, permet en fin de compte de renforcer les droits humains non seulement au Yukon, mais aussi d'un bout à l'autre du Canada et partout dans le monde.

« L'arc de l'univers moral est long, mais il tend vers la justice. »

— **Martin Luther King Jr.**

Cette année, de nombreux défis liés aux droits de la personne ont été mis au jour au Yukon. Ils ont soulevé des questions que nous commençons à explorer : envisage-t-on la crise du logement qui touche l'ensemble de notre territoire à travers le prisme des droits de la personne? Offre-t-on des services adéquats aux citoyennes et aux citoyens des Premières Nations en dehors de la compétence du Yukon en matière de droits de la personne? En 2022, Jack Ball, notre stagiaire de l'Université McGill, a soulevé le fait que les Premières Nations n'avaient souvent pas pleinement accès aux droits humains dont bénéficient généralement les citoyens et les citoyennes du Canada. « Ce dont nous avons surtout besoin, c'est d'un processus démocratique et décolonisé qui donne aux communautés autochtones la capacité d'agir en matière de droits de la personne, en reconnaissant que les droits de la personne sont politiques : l'exercice partagé de la citoyenneté. » Cette étude doit aider la Commission à envisager des façons de mettre en œuvre un changement systémique, la justice réparatrice et le processus complet de décolonisation de nos pratiques dans le cadre d'un plus vaste effort de réconciliation.

Autre question essentielle pour la Commission : quelles sont les conséquences des inégalités sociétales croissantes sur la population? Comme les Nations Unies le soulignent dans l'article *En finir avec les inégalités* : « Les disparités peuvent avoir une incidence sur l'espérance de vie et sur l'accès aux services de base, tels que les soins de santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Elles peuvent entraver l'exercice des droits de l'homme, notamment du fait des discriminations, des exactions et des difficultés d'accès à la justice. » Qu'en est-il des droits des femmes, des enfants et des personnes immigrantes? Sont-ils protégés de façon adéquate? La liste des préoccupations est loin de s'arrêter là. Tous ces points exigent nos **efforts collectifs** pour garantir au mieux l'égalité des droits pour toutes et tous.

En tant que membres de la Commission, nous demeurons fermement engagés envers notre mandat fondamental de promotion et de défense des droits de la personne au Yukon. Enfin, nous souhaitons profiter de l'occasion pour remercier sincèrement notre personnel dévoué pour ses efforts sans limites visant à atteindre nos objectifs. Nous tenons également à remercier Karen Moir pour le travail exceptionnel qu'elle a accompli au sein de la Commission entre 2016 et 2022.

Keely Bass
Coprésidente

Michael Dougherty
Coprésident



Message du directeur

Je suis ravi d'avoir entamé ma troisième et dernière année en tant que directeur des droits de la personne. Comme le souligne le message de la coprésidence, cette année a été marquée par un certain nombre d'événements et de défis qui ont eu une incidence sur de nombreuses communautés du territoire.

En mars 2023, la Commission a tenu sa seconde et dernière conférence sur le harcèlement sexuel au travail intitulée *Y(our) Part*. La conférence a remporté un franc succès : la Commission a pu constater avec plaisir qu'elle a donné lieu à de fructueux échanges avec les communautés, les entreprises, tous les ordres de gouvernement et les autres parties prenantes. À la suite de cette mobilisation accrue, la Commission a reçu un plus grand nombre de plaintes et de demandes de renseignements. Nous avons aussi enregistré une hausse de la demande de nos services de

formation et d'examen des politiques des divers secteurs désireux de se conformer à la Loi lors de la mise en œuvre des mesures susmentionnées. Je suis heureux de pouvoir dire que la Commission a réussi à répondre à ces demandes accrues sans compromettre la qualité des services qu'elle s'efforce de fournir. Le personnel de la Commission a redoublé d'efforts en première ligne pour s'assurer que nos services répondent aux attentes du public. Pour cela, je tiens à lui témoigner mes plus grands éloges.

La Commission a poursuivi sa participation auprès de l'Association canadienne des commissions des droits de la personne, dont elle est membre. Nous avons notamment participé à la rencontre des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des droits de la personne. Nous nous réjouissons d'avoir eu l'occasion de promouvoir les intérêts des droits de

la personne des Yukonnais et des Yukonaises au niveau national et d'échanger avec nos homologues des quatre coins du pays.

La Commission a renforcé ses relations avec des intervenants de poids dans les domaines des soins de santé et du logement. Nous espérons que ces liens plus étroits encourageront une approche centrée sur les droits de la personne pour affronter les défis de taille auxquels la population yukonnaise fait face. Nous espérons également que ces efforts se traduiront en changements concrets dans un avenir proche.

Enfin, nous poursuivons notre collaboration avec le ministère de la Justice pour gérer les pressions financières qui résulteront de l'augmentation constante de la population du territoire. Nous ne

doutons pas que le ministère de la Justice veillera à ce que les droits de la personne des Yukonnais et des Yukonaises demeurent une priorité et que la Commission sera à même de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses en faisant preuve de la plus grande efficacité, compassion et attention.

Servir le public en ces temps intéressants et éprouvants est un privilège pour moi et pour le personnel de la Commission. Nous aspirons à conserver le respect que le public porte à nos activités et nous comptons, comme toujours, mériter la confiance que nous accorde la population du Yukon.

En toute humilité et avec gratitude,

Birju Dattani

Directeur de la Commission des droits de la personne

Des nouvelles de la Commission

Membres de la Commission

En 2022-2023, les membres de la Commission étaient :

Michael Dougherty (2018 à aujourd'hui)

Keely Bass (2021 à aujourd'hui)

Aja Mason (2022 à aujourd'hui)

Samantha Dawson (2021 à aujourd'hui)

Rosemary Rowlands (2021 à aujourd'hui)

Stagiaires du programme de stages internationaux en droits de la personne de l'Université McGill

Dans le cadre du partenariat entre la Commission et le programme de stages internationaux en droits de la personne de l'Université McGill, des personnes aux études peuvent travailler pendant trois mois et recevoir des crédits en vue de l'obtention de leur baccalauréat en common law et en droit civil. En 2022-2023, la Commission a eu la chance d'accueillir un étudiant stagiaire qui a soutenu la Commission et a pris connaissance de la gamme des enjeux sur les droits de la personne en contribuant au traitement des demandes de renseignements et en travaillant avec notre conseillère juridique pour rédiger des avis juridiques.

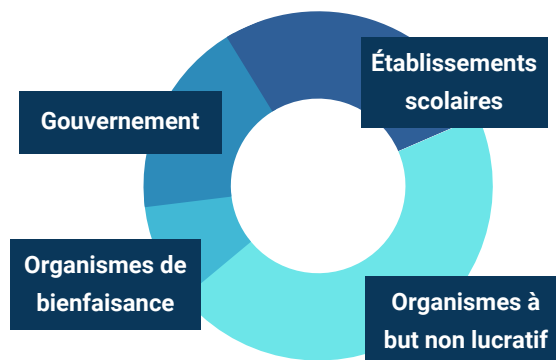


Promotion des droits

Formations



SECTEURS DES ORGANISATIONS



Événements



Journée internationale des droits de la personne

La Commission a organisé un webinaire gratuit intitulé « Children and Human Rights Law: Lessons Learned from the Complainants in *Nazar and Siddique et al v Webber Academy Foundation* » à l’occasion de la Journée internationale des droits de la personne.

Mois de l’histoire des Noirs

La Commission a organisé une projection virtuelle du film *The Road Taken* suivie d’une séance de questions-réponses avec le réalisateur, Selwyn Jacob, pour souligner le Mois de l’histoire des Noirs. *The Road Taken* est une plongée nostalgique dans les années 1900 à propos des préposés de voiture-lits noirs qui travaillaient pour les chemins de fer canadiens. Le film explore les conséquences du racisme et de la discrimination contre les personnes noires sur les moyens de subsistance des préposés de voiture-lits et leur combat pour la justice.





A Yukon without
workplace sexual harassment
Un Yukon sans harcèlement
sexuel au travail

Cette année a été marquée par des avancées dans les domaines de l'action sociale grâce aux arts, du renforcement des capacités par le biais d'événements et du développement de la sensibilisation du public.

Action sociale et arts

En partenariat avec le théâtre Gwaandak, deux membres du personnel de la Commission ont participé à une tournée des écoles secondaires du Yukon pour soutenir les mandats de partenariat et de sensibilisation de la Commission. Les élèves en ont appris davantage sur le harcèlement sexuel au travail par différents biais :

- *The Crows*, une pièce de théâtre écrite par Frances Koncan;
- une présentation écrite de la pièce;
- des séances d'information avant et après la pièce organisées par le personnel de la Commission et du théâtre Gwaandak.

Renforcement des capacités et événements

Grâce à l'aide financière de Justice Canada, la Commission a accueilli *Y(our) Part*, une conférence visant à renforcer la capacité à aborder le harcèlement sexuel en milieu de travail au Yukon. Organisée à Whitehorse en mars 2023, elle a réuni plus de 100 personnes qui se sont jointes au personnel et aux membres de la Commission pour s'informer sur le harcèlement sexuel au travail : comment le prévenir, comment y faire face et comment l'éradiquer. Les retours ont été extrêmement positifs. Les personnes qui ont participé à la conférence ont indiqué que cela leur avait permis de renforcer leur capacité à gérer le harcèlement sexuel au travail.

Développement de la sensibilisation du public

La Commission a organisé des formations sur le harcèlement sexuel au travail pour plus de sept organisations. Elle a également intégré davantage de renseignements sur le sujet dans toutes les formations sur le règlement des plaintes à titre de mesure préventive, y compris celles qui étaient principalement consacrées à d'autres questions.

Ce projet est financé par



Department of Justice
Canada

Ministère de la Justice
Canada

THE CROWS

par Frances Koncan

La Commission, en partenariat avec le théâtre Gwaandak, a fait une tournée dans des écoles secondaires du Yukon pour présenter *The Crows*, une pièce écrite par Frances Koncan. La pièce et le partenariat s'inscrivaient dans le cadre du projet de la Commission « Un Yukon sans harcèlement sexuel au travail ». Elle informe les jeunes de leurs droits et responsabilités en matière de harcèlement sexuel au travail.

En plus de la pièce, le théâtre Gwaandak et la Commission proposaient aux jeunes des séances d'information avant et après le spectacle ainsi qu'une présentation écrite de la pièce. Ce format offrait aux jeunes une présentation cohérente et complète sur le harcèlement sexuel en milieu de travail en leur donnant la possibilité d'échanger avec des spécialistes des droits de la personne et du harcèlement sexuel au travail.



Y(OUR) PART

Conférence visant à renforcer la capacité à aborder le harcèlement sexuel en milieu de travail au Yukon



RENFORCER LES CAPACITÉS

WHAT ARE YOUR RIGHTS AND DUTIES AT WORK? PAR BIRJU DATTANI

QUEER AWARENESS AND INCLUSION TRAINING PAR FRED PIERRE

BYSTANDER INTERVENTION AND LISTENING TO DISCLOSURES WORKSHOP
PAR CRICKETT WILDER

SAFE AT WORK - INTERSECTING EXPERIENCES OF GENDER BASED VIOLENCE
IN THE WORKPLACE, WHAT'S GOING ON?! PAR BONNIE BRAYTON



FAVORISER L'INNOVATION

THE VULNERABLE WORKERS PROTECTION SCHEME PAR ROWAN FISHER

CONSIDERATIONS FOR WORKPLACE SEXUAL HARASSMENT IN DIFFERENT
WORK SPACES PAR LIZ PEREDUN, COLIN WOLF, BROOKE RUDOLPH ET
JESSICA KISH

MOVING FORWARD THROUGH INNOVATIVE WAYS TO ADDRESS WORKPLACE
SEXUAL HARASSMENT PAR LESLEY MCCULLOUGH, MICHAEL DEROLENROLL,
ROWAN FISHER, JESSICA COLLIER ET HEATHER ASHTHORN



RACONTER DES HISTOIRES

DISCOURS PRINCIPAL PAR ANNA MARIA TREMONTI

THE CROWS DE FRANCES KONCAN PRÉSENTÉE PAR LE THÉÂTRE GWAANDAK

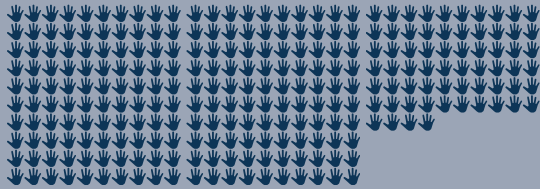


La Commission en chiffres

2022-2023

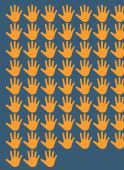
265

NOMBRE DE DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS



61

NOMBRE DE NOUVELLES PLAINTES

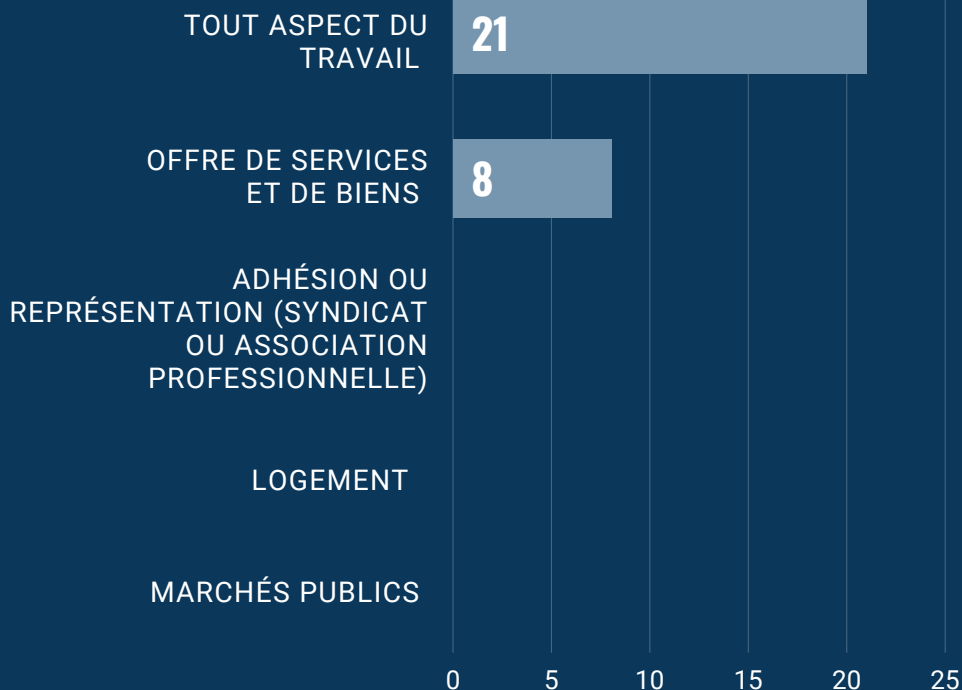


29

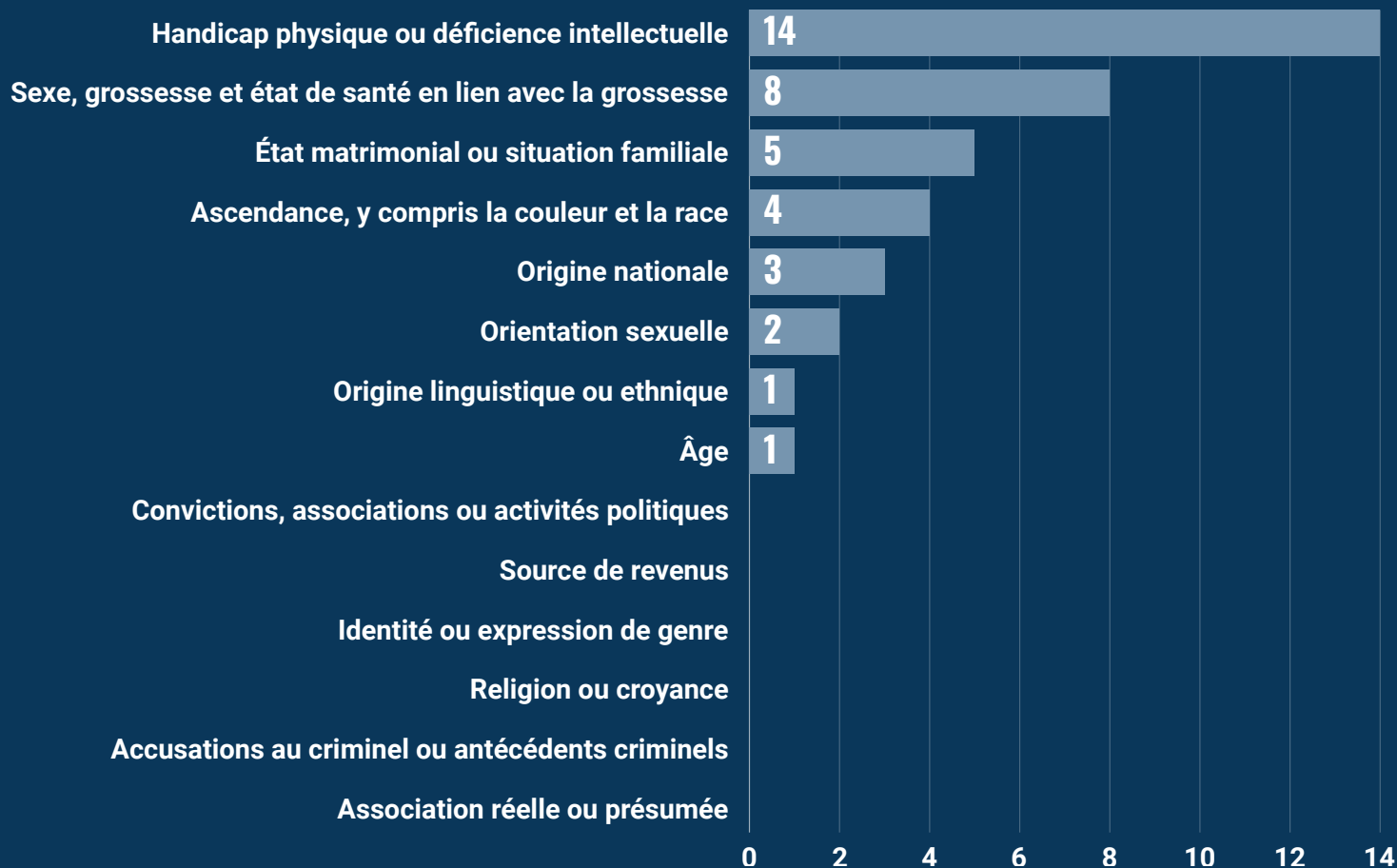
NOMBRE DE PLAINTES ACCEPTÉES



Plaintes acceptées, par secteur



PLAINTES DÉPOSÉES, PAR MOTIF



5



Plaintes retirées

2



Plaintes arrêtées par le directeur

2



Plaintes rejetées par la Commission

8



Règlements rapides

2



Plaintes renvoyées au Comité, puis réglées

2



Plaintes renvoyées au Comité pour une audience

31



Plaintes refusées



Budget

2022-2023

REVENUS	21/22	22/23
Gouvernement du Yukon	708 000 \$	658 000 \$
Gouvernement du Canada et autres subventions	509 309 \$	481 617 \$
Recouvrement de frais et autres revenus	21 \$	1 521 \$
TOTAL REVENUS	1 217 330 \$	1 141 138 \$
DÉPENSES	21/22	22/23
Exploitation*	401 174 \$	402 868 \$
Personnel	717 953 \$	797 163 \$
Membres de la Commission	16 789 \$	20 914 \$
TOTAL DÉPENSES	1 135 916 \$	1 220 945 \$

* Les dépenses d'exploitation incluent l'administration, la recherche, la gestion des plaintes et la sensibilisation du public.





**YUKON
HUMAN
RIGHTS**
COMMISSION

**COMMISSION
DES DROITS
DE LA PERSONNE**
DU YUKON

RENSEIGNEMENTS

215-305 rue Main, Whitehorse, Yukon, Y1A 2B4

867-667-6226

1-800-661-0535

info@yukonhumanrights.ca

yukonhumanrights.ca/fr